

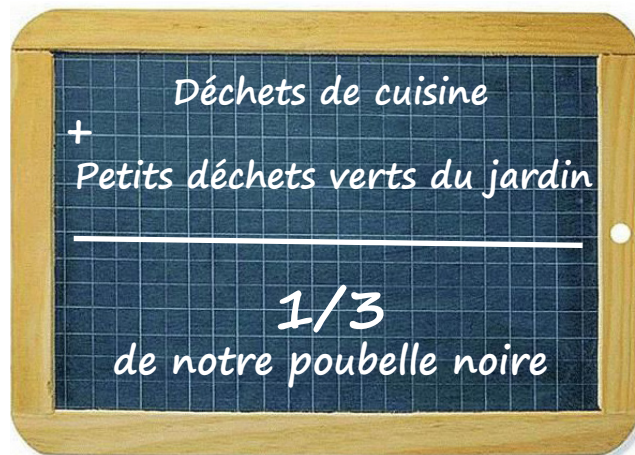


# Réduisons nos déchets, **COMPOSTONS !**

## Le saviez-vous ?

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets dans notre poubelle :

**moins de déchets à transporter et à enfouir.**



## Le compostage en 4 questions :

### 1. Faut-il un grand jardin pour un installer un composteur ?

**Non**, le composteur a une emprise de 1 m<sup>2</sup> au sol. Il doit être installé à moins de 100 mètres de la maison.

### 2. Que peut-on composter ? Des déchets **humides** et des déchets **secs** :

Les déchets de la cuisine	Les déchets du jardin
Marc de café et filtres, sachets de thé	Feuilles sèches
Épluchures de fruits et légumes	Tonte de pelouse
Coquilles d'oeufs	Petits branchages
Pâtes, riz, semoule	Mauvaises herbes
Essuie tout et papier journal	Sciure de bois, cendre de bois

### 3. En combien de temps obtient-on du compost ?

La 1<sup>ère</sup> récolte peut se faire au bout de **9 à 12 mois**.

### 4. Est-ce que le composteur dégage des mauvaises odeurs ?

**Non**, un composteur bien équilibré en déchets secs et humides ne sent pas mauvais.

Trigone et le SIDEL encouragent la pratique du compostage et proposent des kits de compostage pour les foyers disposant d'un jardin et participent à l'installation d'aires de compostage collectif.



## Je souhaite composter dans mon jardin

Pour **10€**, chaque foyer gersois peut bénéficier d'un kit de compostage :



Pour récupérer votre kit de compostage, inscription auprès du SIDEL :



sur le site internet du SIDEL : **www.syndicats-lectoure.com** ou



par téléphone auprès du SIDEL : **05.62.68.71.44**



## Je veux composter mais je n'ai pas de jardin

Quand il n'est pas possible d'avoir un composteur chez soi, Trigone et le SIDEL proposent d'installer une aire de compostage publique : ouverte à tous.tes.

Pour tout renseignement sur les aires de compostage collectif, vous pouvez contacter le SIDEL (05.62.68.71.44) ou bien votre mairie.



**trigone**  
EAU-DECHETS-ASSAINISSEMENT  
Syndicat Mixte du GERS